



Manifeste pour la pharmacie française

Paris, le 5 juillet 2016

Une situation économique catastrophique

La rémunération des pharmacies d'officine est en forte diminution pour la deuxième année consécutive. La perte s'accroît encore en 2016 avec une chute de plus de 2% sur les quatre premiers mois de l'année.

Des emplois menacés

Les 22 221 officines, leurs 120 000 emplois et les 6 500 apprentis sont menacés par cette situation économique, qui entraîne des fermetures brutales pouvant remettre en cause le maillage territorial. La pharmacie est bien souvent le seul poste avancé du système de santé et créateur d'emplois qualifiés dans les zones rurales et les quartiers difficiles.

La pharmacie d'officine structure l'organisation de l'offre de soins

Forte de ses atouts que sont la proximité, la disponibilité, la compétence, la sécurité et la confiance des patients, la profession est prête à répondre aux défis du vieillissement de la population, du développement de l'ambulatoire, de l'accroissement des pathologies chroniques en intégrant les technologies innovantes et de la prévention.

Une volonté de réforme de l'ensemble de la profession

L'ensemble de la profession Ordre, syndicats, groupements de pharmaciens et étudiants appelle le Gouvernement à s'engager avant le PLFSS pour fixer un cadre économique clair. Les syndicats estiment ce cadre indispensable avant l'ouverture de la négociation de la convention nationale pharmaceutique qui engagera les pharmacies, l'assurance maladie et l'Etat pour 5 ans. Cet accord permettra l'évolution du métier et le renforcement du maillage officinal.

Nous voulons conforter la place du pharmacien dans l'observance et le bon usage du médicament, renforcer le rôle du pharmacien auprès des personnes âgées en ville et en EHPAD, développer les actions de prévention et de dépistage à l'officine, organiser la continuité ville/hôpital, développer la coordination entre les différents professionnels de santé, et obtenir une rémunération adaptée à ces nouvelles missions.


Nous voulons développer et communiquer sur des nouveaux services pharmaceutiques pour toute la population. Il est indispensable de renforcer de toute urgence les possibilités de négociations des groupements pour permettre au plus grand nombre d'officines d'offrir des prix compétitifs sur tout le territoire.


En choisissant de rester au plus près de la population, les pharmacies offrent à l'ensemble des Français un accès aux soins, de jour comme de nuit, sans distinction géographique ou financière grâce à l'utilisation systématique du tiers payant. Le maintien et le développement de ces services de proximité, particulièrement nécessaires aux patients fragiles, sont tributaires de l'équilibre économique de nos entreprises.

Sans une prise en compte immédiate de nos difficultés et de notre volonté de réformer la profession, c'est l'égalité de l'accès aux médicaments qui sera remise en question.



Gilles BONNEFOND
Président USPO


Philippe GAERTNER
Président FSPF


Jean-Luc FOURNIVAL
Président UNPF


Alain DELGUTTE
Président du Conseil
Central Section A



Brigitte BERTHELOT-LEBLANC
Présidente du Conseil
Central Section E


Jérôme PARESYS-BARBIER
Président du Conseil
Central Section D


Christian GRENIER
Président FEDERGY


Pascal LOUIS
Président CNGPO


Laurent FILOCHE
Président UGDPO


Anthony MASCLE
Président ANEPF


Albin DUMAS
Président de l'APR